

Personnes de plus de 60 ans

Le CLIC vous informe sur vos droits et vous guide dans vos démarches pour :

- ▶ Rester chez soi : services d'aides à domicile, portage de repas, téléalarme, services de soins à domicile...
- ▶ Bénéficier d'un accueil : hébergement temporaire, accueil de jour, EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)...
- ▶ Rechercher des financements : aide sociale, caisse de retraite, APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)...
- ▶ Maintenir le lien social : transport, associations, ateliers...

Le CLIC est un établissement médico-social (loi du 2 janvier 2002) caractérisé par sa gratuité, sa neutralité et la confidentialité des échanges qui y ont lieu.



Personnes en situation de handicap

Antenne-relais de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), le CLIC propose une aide dans la constitution des dossiers et renseigne sur les différentes prestations :

- ▶ Prestation de Compensation du Handicap
- ▶ Carte d'invalidité, de stationnement...
- ▶ Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
- ▶ Allocations enfants et adultes
- ▶ Institutions spécifiques au handicap...



Le CLIC vous accompagne dans l'expression de vos attentes et de vos besoins (projet de vie)

Actions collectives

Le CLIC propose différentes animations d'information et de prévention pour aborder des thématiques liées à l'âge ou au handicap, en fonction des besoins recensés du territoire :

- ▶ Conférences (ex : maladie d'Alzheimer, les Dys...)
- ▶ Forum (ex : sécurité routière)
- ▶ Ateliers (ex : informatique, cuisine...)
- ▶ Soutien aux aidants

Ces actions sont soit organisées par le CLIC, soit en coordination avec différents partenaires.

